



# 2002/2003

## Rapport de gestion Business report Geschäftsbericht

Union Européenne des Producteurs de Granulats  
European Aggregates Association  
Europäischer Verband der Kies-, Sand- und Schotterproduzenten



**UEPG**



*Union Européenne des Producteurs de Granulats  
Verband Europäischer Sand,- Kies- und Schotter-Produzenten  
European Aggregates Association*

**UEPG  
UNION EUROPÉENNE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS**

La mission de l'UEPG consiste à identifier les initiatives et les projets réglementaires émanant des institutions européennes, qui impactent ou pourraient impacter les activités de ses Membres. Elle est également d'assurer que ses positions soient prises en compte par les décideurs européens, et de promouvoir la réputation de l'industrie des granulats vis-à-vis des institutions européennes et de la société civile en général.

Au moyen d'une veille réglementaire active, l'UEPG identifie les opportunités et les problèmes le plus en amont possible du processus législatif européen. Ceci est réalisé notamment en entretenant un réseau de contacts avec la Commission Européenne et en travaillant en partenariat avec nos associations consœurs du Panel des Industries Extractives Non-Energétiques (NEEIP).

L'UEPG met aussi en place des stratégies de communication institutionnelle et de relations publiques. Ses actions incluent : la défense de dossiers vis-à-vis de la Commission Européenne, du Parlement Européen et des groupes de travail du Conseil des Ministres, la rédaction de prises de position de l'UEPG, la mise en place d'outils de communication et la participation à des conférences européennes ou internationales afin de systématiquement démontrer le rôle fondamental joué par l'industrie des granulats dans le développement de l'Union Européenne.

## **Table des Matières**

<b>La Lettre du Président</b>	<b>4</b>
<b>Perspectives économiques</b>	<b>5</b>
• L'industrie européenne de la construction	5
• L'évolution de l'industrie des granulats en Europe	8
<b>Comités: activités et résultats</b>	<b>10</b>
• Comité Technique	10
• Comité Recyclage	11
• Comité Environnement	12
<b>Evolution structurelle de l'UEPG</b>	<b>15</b>
• Nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur	17
• Secrétariat Général	19
<b>Membres de l'UEPG</b>	<b>22</b>
<b>Conseil d'Administration</b>	<b>26</b>
<b>Comités de l'UEPG</b>	<b>29</b>
<b>Portfolios de l'UEPG</b>	<b>30</b>

## La Lettre du Président

Ouverture d'un Bureau Permanent à Bruxelles, nouvelle organisation, objectifs stratégiques redéfinis : la période juin 2002-juin 2003 a été assurément une période de développement et de renforcement pour l'UEPG.

En premier lieu, nous avons créé un Secrétariat Permanent à Bruxelles. Cela nous permet d'ores et déjà de renforcer nos contacts et relations avec les décideurs européens ; d'anticiper progressivement les problèmes et opportunités ayant un impact sur les activités de nos Membres, et de disséminer plus efficacement l'expertise technique de notre industrie au niveau européen. L'UEPG a su parallèlement tisser et garder des liens étroits avec nos associations consoeurs du Panel des Industries Extractives Non-Energétiques (NEEIP).

En adoptant des nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur, l'Assemblée Générale de janvier 2003 a donné à notre association l'élan nécessaire à son développement. Sujette à l'autorisation des autorités belges pour ses statuts, cette nouvelle structure va nous permettre de travailler plus efficacement. De plus, nous allons étudier une proposition visant à l'établissement d'un comité Santé et Sécurité de façon à ce que nous puissions traiter les questions y ayant trait, et qui sont actuellement une priorité pour la plupart de nos Membres.

L'UEPG est par ailleurs déterminée à améliorer l'image de son industrie. Avec environ 20,000 sites en Europe et une production totale annuelle s'élevant à 2,624,700,000 tonnes, l'industrie européenne des granulats joue incontestablement un rôle fondamental en fournissant des matériaux essentiels. Un des objectifs principaux de l'UEPG est ainsi de mettre en évidence la contribution de l'industrie des granulats au développement de l'Union Européenne. En particulier, nous continuerons à communiquer sur notre engagement vis-à-vis du développement durable, tel que le reflète aujourd'hui notre nouvelle structure. Notre challenge est également de faire valoir notre savoir-faire technique pour réaménager les carrières, une fois que l'activité extractive est achevée.

Je suis à la fois satisfait et enchanté que Manfred Asamer me succède à la présidence de l'UEPG. Je suis certain que Manfred continuera notre travail de développement et fera avancer l'UEPG avec un grand dynamisme et des objectifs ambitieux, notamment par rapport aux nouvelles opportunités liées à l'Elargissement. Le fait qu'il souhaite d'ores et déjà rendre visite aux Associations Membres pour connaître leurs besoins témoigne de cette volonté.

Je suis certain que tous les Membres de l'UEPG se joindront à moi pour exprimer toute notre gratitude à Yves de Lespinay pour son excellent travail en tant que Représentant de l'UEPG à Bruxelles. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions de Secrétaire Général de l'Association Européenne de la Chaux.

Je suis convaincu que l'UEPG s'est désormais donnée les moyens de remplir sa mission, à savoir apporter de la valeur ajoutée à ses Membres et devenir un interlocuteur incontournable pour les décideurs de la Commission Européenne, du Parlement Européen et pour tous les autres acteurs de la société civile européenne qui sont concernés directement ou non par notre industrie.

Cipriano Gómez Carrión  
Président

## **Perspectives économiques**

### **L'industrie européenne de la construction**

Selon les dernières données d'Euroconstruct, publiées en décembre 2002, l'industrie de la construction en Europe occidentale a connu une croissance de +0,3 % en 2002, plus modérée que celle de 2001 et plus faible que prévue, en raison du ralentissement économique général et du manque de confiance des investisseurs en une reprise à court terme.

Les experts estiment que le chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'industrie de la construction en Europe occidentale s'élevait à 953 400 millions d'euros en 2002, soit 11 % du Produit Intérieur Brut de l'Union Européenne. Ce chiffre d'affaires est inégalement réparti entre les différentes régions, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni se partageant 71%, leurs voisins de taille plus petite 17%, les pays scandinaves 8% et la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne 4%.

Concernant la répartition du chiffre d'affaires entre les divers secteurs de l'industrie en Europe occidentale, l'entretien et l'amélioration de bâtiment tient la part la plus importante (38%), suivie par les logements neufs (23%), le génie civil (20%) et les autres bâtiment neufs (19%). En Europe Centrale et Orientale, la répartition est différente, le génie civil et les autres bâtiment neufs représentant 32 % chacun, l'entretien et l'amélioration de bâtiment 21% et les logements neufs 15%.

**Evolution de l'industrie de la construction (%)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Europe Occidentale (1)</b>						
Logements neufs	+ 2,4	-4,0	-1,0	-2,1	-1,3	+0,5
Autres bâtiments neufs	+ 2,7	+2,6	-1,5	-0,7	-0,3	+1,0
Génie Civil	+ 2,3	+2,7	+2,8	+3,4	+4,1	+2,9
Entretien, amélioration	+ 3,0	+0,2	+0,4	+1,0	+1,7	+2,3
<b>Total construction</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>+0,4</b>	<b>+0,3</b>	<b>+0,4</b>	<b>+1,0</b>	<b>+1,6</b>
<b>PIB</b>	<b>+3,5</b>	<b>+1,5</b>	<b>+1,0</b>	<b>+1,9</b>	<b>+2,5</b>	<b>+2,7</b>
<b>Europe de l'Est (2)</b>						
Logements neufs	+12,7	-3,6	-4,8	-1,2	+3,5	+2,8
Autres bâtiments neufs	+1,3	-1,8	-6,2	+0,5	+5,2	+7,4
Génie Civil	-2,7	-4,7	-0,9	+15,1	+14,5	+16,1
Entretien, amélioration	-0,7	-1,9	5,3	+4,6	+6,4	+7,9
<b>Total Construction</b>	<b>+3,6</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,9</b>	<b>+4,4</b>	<b>+7,0</b>	<b>+9,6</b>
<b>PIB</b>	<b>+4,0</b>	<b>+2,0</b>	<b>+1,9</b>	<b>+2,8</b>	<b>+4,0</b>	<b>+4,7</b>
<b>Total Zone Euroconstruct</b>						
<b>Total Construction</b>	<b>+2,9</b>	<b>+0,3</b>	<b>+0,1</b>	<b>+0,6</b>	<b>+1,2</b>	<b>+2</b>
(1) Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse						
(2) République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Pologne.						
Source: Euroconstruct						

Les logements neufs ont connu un déclin dans toute l'Europe depuis 2000, conséquence de la récession économique. Une baisse accrue de l'activité est prévue jusqu'à la fin de cette année, même si la courbe descendante sera moins pentue en 2004 et qu'une reprise pourrait avoir lieu en 2005. Il faut aussi tenir compte du fait que la mauvaise situation économique de l'Allemagne impacte significativement l'ensemble, dans la mesure où son activité ne représente pas moins de 27 % et que ses résultats sont en baisse depuis 2000. Il faut ajouter à cela les faibles résultats de l'Autriche, de la Belgique, de la Norvège, des Pays Bas, du Portugal et de la Suisse.

Les autres bâtiments neufs ont eux aussi décliné dans les pays d'Europe occidentale en 2002 et connaîtront un ralentissement jusqu'en 2004.

Le Génie Civil est à l'inverse sur une courbe ascendante, avec des taux de croissance annuelle de l'ordre de 3% depuis 1999 pour l'ensemble de l'Europe occidentale. Le besoin d'infrastructures performantes et adaptées pour soutenir une croissance respectueuse de l'environnement a incité une majorité de pays à engager des

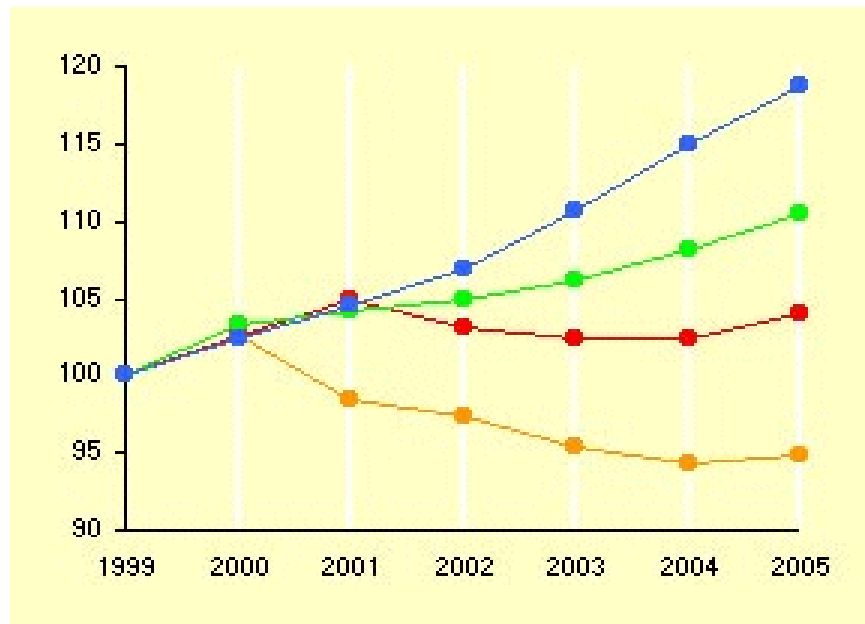
investissements importants dans ce secteur. Parallèlement, le niveau d'investissement privé dans ce secteur est en augmentation.

On estime que l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume Uni connaîtront la plus importante croissance à court terme dans ce domaine d'activité tandis que l'Europe de l'Est connaîtra une très forte croissance après une longue période de récession.

L'entretien et l'amélioration de bâtiment ont connu en 2002 une croissance positive mais modérée dans la plupart des pays européens et connaîtront une croissance soutenue dans les prochaines années, à l'exception de l'Irlande.

Total Europe	Situation 2002	Prévisions 2005
● Logements neufs	97,4	94,8
● Autres bâtiments neufs	103,1	104,0
● Entretien et amélioration	104,9	110,4
● Génie Civil	106,9	118,7
<b>TOTAL</b>	<b>103,2</b>	<b>107,1</b>

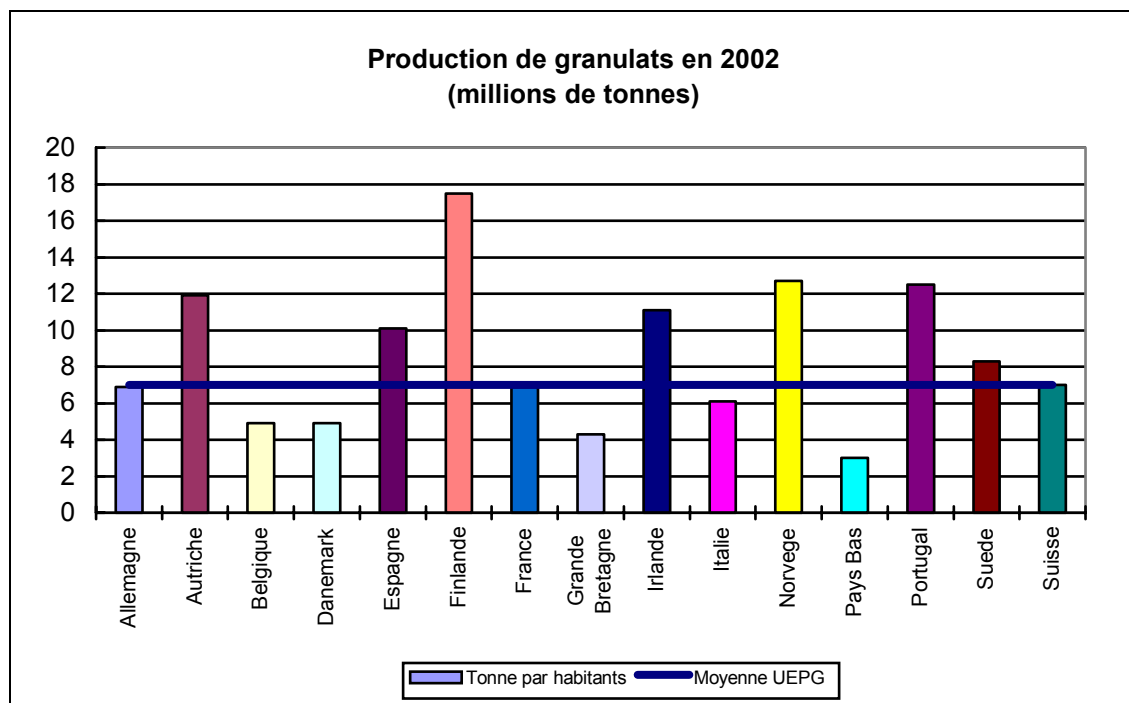
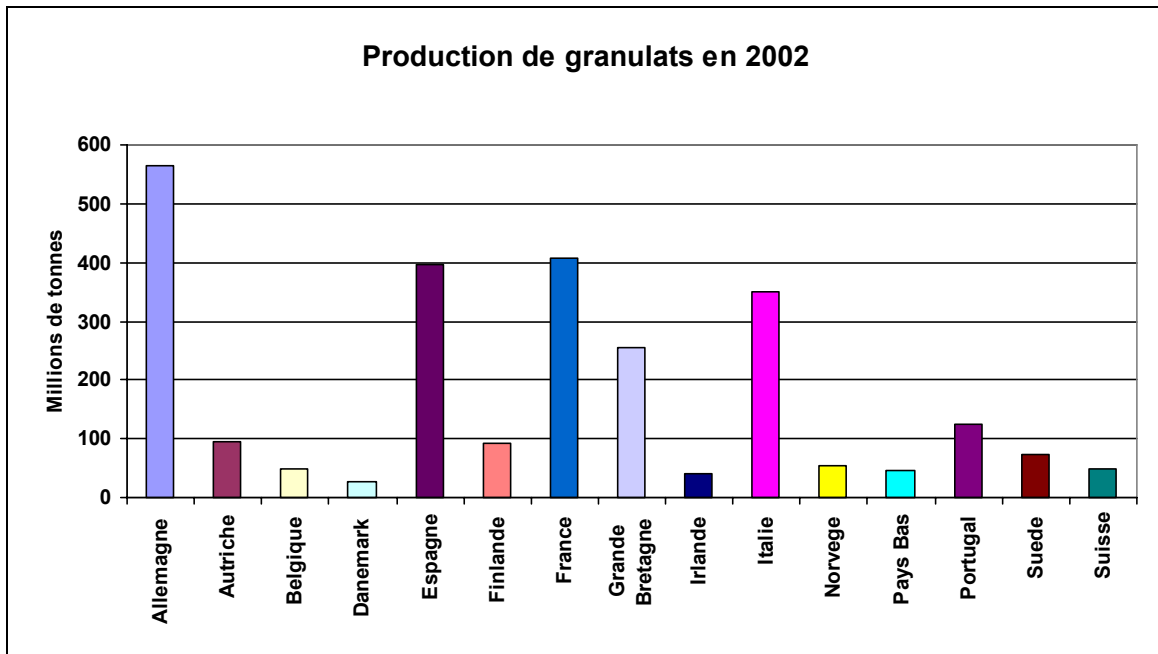
(Indice reference: 100 (1999))



## L'évolution de l'industrie des granulats en Europe

L'industrie des granulats représente environ 20,000 sites en Europe. La production annuelle moyenne de granulats s'élève à 2 624 700 000 tonnes, soit 7 tonnes par habitant par an. Les données ci-dessous montre l'importance de l'industrie extractive qui se situe à la base du secteur de la construction.

<b>Europe Pays</b>	<b>Population 2000 en millions habitants</b>	<b>Granulats Production totale 2002 in 1.000 t</b>	<b>Production de granulats par habitant 2002</b>
Allemagne	82,0	564.000	6,9
Autriche	8,1	96.000	11,9
Belgique	10,2	50.000 <sup>(1)</sup>	4,9
Danemark	5,3	26.000 <sup>(1)</sup>	4,9
Espagne	39,4	396.000	10,1
Finlande	5,2	91.000	17,5
France	59,0	406.000	6,9
Grande Bretagne	59,3	256.000 <sup>(1)</sup>	4,3
Irlande	3,7	41.000 <sup>(1)</sup>	11,1
Italie	57,6	350.000 <sup>(1)</sup>	6,1
Pays Bas	15,8	47.000 <sup>(1)</sup>	3,0
Portugal	10,0	125.000 <sup>(1)</sup>	12,5
Norvege	4,2	53.400 <sup>(1)</sup>	12,7
Suede	8,9	74.000	8,3
Suisse	7,0	49.300	7,0
<b>Total</b>	<b>375,7</b>	<b>2 624 700</b>	<b>7,0</b>
<b>(1) en 2000 and 2001</b>			



## **Comités: activités et résultats**

### **Comité Technique**

Sous la présidence de Chris Curtis (Royaume Uni) puis sous celle plus récente de Peter Verheul (en fonction - Pays Bas) avec Hans Riechers (Allemagne) au secrétariat, le comité Technique s'est concentré sur l'intégration des normes européennes dans les différentes réglementations nationales touchant au secteur de la construction. Il est dans l'intérêt de l'UEPG d'éviter la création de nouvelles barrières commerciales constituées par des normes autres que les normes européennes, et proposées par exemple par des instituts de certification ou par d'autres organismes.

L'UEPG a été très active notamment au sein du groupe Européen des Organismes de Certification (European Group of Notified Bodies) de façon à ce que les normes européennes soient utilisées de la même manière à travers l'Europe. La certification devrait être fondée sur les mêmes règles dans tous les pays européens et devrait être acceptée sans ajout de réglementation nationale.

Par ailleurs, l'UEPG a continué à développer une relation de travail étroite avec d'autres associations européennes. Le principal sujet lors de la dernière réunion du comité a été les opportunités d'échanges avec les représentants de l'Association Européenne de Béton Prêt à l'Emploi (ERMCO). Le comité envisage la possibilité d'élaborer une série de recommandations aux producteurs de béton afin que ceux-ci utilisent la norme européenne granulats EN 12620. Des informations pourraient être mises à disposition sur la rapport entre les caractéristiques des granulats et ceux du béton.

Les travaux du comité Technique sont par conséquent extrêmement utiles aux producteurs de granulats dans la mesure où les normes jouent un rôle très important dans leurs activités quotidiennes. Les producteurs ont la possibilité de s'impliquer directement dans l'élaboration des normes au niveau européen. Cet accès direct offre l'opportunité d'influencer les réglementations européennes sans avoir à suivre de procédure complexe. Pour pouvoir jouer ce rôle efficacement, il est nécessaire d'avoir un comité technique performant où seules les questions importantes sont débattues et où les décisions sont prises. Dans cette optique, le comité Technique de l'UEPG recherche constamment l'appui d'experts et de professionnels issus de l'industrie des granulats et qui peuvent participer aux réunions au moins deux fois par an.

Les activités du comité technique ont grandement bénéficié de l'expertise et du leadership de son président sortant, Chris Curtis, qui a joué un rôle crucial dans le développement des normes européennes des granulats. Sa fine connaissance de l'industrie du point de vue opérationnel a été d'une grande valeur et l'UEPG souhaite lui témoigner toute sa gratitude pour l'ensemble de ses contributions.

## **Comité Recyclage**

Sous la présidence de Vincent Basuyau (France) et avec César Luaces (Espagne) assurant le secrétariat, le comité Recyclage s'est réuni à deux reprises : à Paris en novembre 2002 et à Taormine en avril 2003.

L'UEPG conçoit son comité Recyclage à la fois comme l'organisme européen compétent vis-à-vis des producteurs de granulats issus du recyclage, et comme un forum d'échange d'informations entre experts. Le comité traite des sujets ayant trait à la ré-utilisation des produits industriels intermédiaires et à celle des déchets issus des activités de construction et de démolition.

L'UEPG considère les granulats issus du recyclage comme une source supplémentaire de matières premières et dont l'utilisation nécessite une plus grande publicité. L'UEPG encourage l'utilisation des granulats issus du recyclage en tant que contribution significative de l'industrie au développement durable. La grande expérience acquise par notre industrie dans la production de matériaux de construction la place bel et bien au premier plan pour y contribuer.

Les activités du comité Recyclage, à savoir les techniques de production, les usages possibles des granulats issus du recyclage, les cadres juridiques et la promotion de ce secteur en Europe, sont rapportées au comité Technique de l'UEPG.

Le comité Recyclage a décidé de préparer un document élaboré à partir des réponses à un questionnaire envoyé à tous les membres de l'UEPG, et qui vise à donner un état des lieux de l'activité de recyclage en Europe. Huit pays ont déjà complété le questionnaire et d'autres vont suivre. Une analyse anticipée des résultats disponibles montre d'ores et déjà les avantages à poursuivre cet effort.

L'UEPG a par ailleurs recommandé à ses associations membres d'intégrer au sein de leur association nationale les producteurs de granulats issus du recyclage de matériaux de construction.

## **Comité Environnement**

Même si la réforme statutaire de l'UEPG a quelque peu focalisé les efforts de l'UEPG sur ses débats internes pendant l'exercice 2002-2003, le Comité Environnement n'en est pas pour autant demeurée inactif, comme l'attestent la forte participation aux deux réunions plénières annuelles et surtout le nombre et l'intensité des thèmes de travail abordé.

### **Présidence**

Le troisième mandat de Christian Guizol à la présidence du comité arrive à son terme ; malgré une énergie et une motivation inaltérées par le temps, ce dernier a annoncé son souhait de passer le témoin à la tête de ce Comité pour prendre une retraite définitive dûment méritée. L'UNPG a annoncé son souhait de conserver toutefois la présidence de ce comité en proposant un nouveau candidat en la personne d'Arnaud Colson, Directeur Environnement de Lafarge granulats France. Ce dernier participe déjà aux réunions du comité depuis un an, et représente l'UEPG dans le groupe de travail « Indicateurs de Développement Durable » piloté par la DG Entreprise de la Commission Européenne.

La continuité des travaux du comité est assurée par Louis de Maupeou, qui en a été le secrétaire jusqu'en juin 2003. Grâce à son grande expertise dans le domaine de l'environnement et son professionnalisme, il a joué et continue à jouer un rôle primordial reconnu par tous les Membres. Louis de Maupeou a été récemment nommé à la tête d'une branche régionale de l'association nationale française. L'UEPG tient à lui souhaiter chance et réussite dans ses nouvelles fonctions.

### **Santé et sécurité**

L'association nationale espagnole ANEFA a proposé de créer un sous-comité spécialisé sur les sujets de santé et de sécurité au travail (ex : Directives sur l'exposition des travailleurs aux agents physiques). Cette proposition est d'autant plus opportune que l'avenir du comité paritaire sectoriel dédié « SHCMOEI » est fortement compromis tout comme la représentation « es qualité » des industries extractives dans le comité consultatif qui doit remplacer le SHCMOEI en l'absorbant.

### **Dossiers réglementaires**

Les projets de textes environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur la compétitivité de l'industrie européenne des granulats sont très nombreux, et ont été exhaustivement passés en revue dans le cadre des 3 réunions annuelles du panel informel « NEEIP » rassemblant les fédérations européennes des industries extractives. Même s'il n'aboutit pas toujours sur un consensus entre les différentes familles de substances minérales, le Panel est un lieu privilégié d'échanges d'information, de coordination et

d'élaboration de stratégies de lobbying, tournées prioritairement vers la défense de l'accès aux ressources minérales européennes. La réunion du 13 février a eu lieu juste avant la grande réunion annuelle du « Raw material supply group » organisée et présidée par la direction « Matières premières » de la DG Entreprise (Patrick Hennessy, actuel directeur).

### **Gestion des déchets issus des industries extractives**

Les comités de l'UEPG ne se réunissant en plénière que deux fois par an, le comité Environnement a choisi, pendant l'année écoulée, de concentrer ses efforts sur un sujet réglementaire particulièrement crucial, le projet de directive sur la gestion des déchets des industries extractives. Cette initiative de la CE a été confiée à la DG ENV/ unité A2 dirigée par Mme Klingbeil, qui l'a initiée à l'été 2001. Ce dossier constitue pour l'UEPG et ses associations adhérentes un véritable « cas d'école » en matière de lobbying réglementaire, dans la mesure où il la concerne très directement et où l'UEPG a su traiter le problème dès sa genèse. On peut affirmer objectivement que l'UEPG a réussi à amender progressivement les deux premières versions du projet (Janvier 2002 puis Juin 2002) en faisant introduire par la DG Environnement de nombreuses modifications qui se résument ainsi :

- Une distinction plus nette du risque environnemental entre mines métalliques et carrières de matériaux inertes dont les granulats ;
- Des contraintes techniques et administratives proportionnées selon la nature chimique de la substance (moindres contraintes pour les granulats) et les risques réels d'accidents ;
- Une meilleure distinction entre Déchet et sous-produit réutilisable d'un processus d'extraction
- Une plus grande subsidiarité laissée aux autorités délivrant les autorisations selon le degré de prise en compte plus ou moins avancée de la protection environnementale par les législations des Etats membres

Au stade actuel, on ne peut qu'être satisfait d'avoir contribué à amender et freiner l'élaboration d'une directive qui devait théoriquement être promulguée au printemps 2003. A mai 2003, on attendait toujours une première position commune inter-services sur la base du 3ème projet de texte de la DG Environnement. Néanmoins, la vigilance s'impose plus que jamais, d'autant que la jurisprudence de la Cour de justice européenne en matière de sous-produits de carrières est fluctuante et parfois déconcertante. En filigrane, c'est tout le débat sur la définition légale « Déchet/ Non déchet ».

### **Politique de l'eau**

Mise en œuvre de la Directive cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (WFD) et élaboration de la première directive-fille sur la protection des eaux souterraines : même si elle est susceptible a priori de concerner autant les roches concassées que les sables et graviers alluvionnaires, il y a lieu d'être très vigilant sur la

pression générale exercée pour une réduction drastique et chiffrée de la part des granulats alluvionnaires en Europe. En outre, il convient de surveiller sur quelles bases scientifiques seront élaborées l'état de référence et surtout les objectifs de retour à un bon état écologique des eaux de surface.

### **Poussières de silice**

En dépit d'un suivi très fin de ce dossier complexe par les associations européennes concernées et certains experts de l'UEPG (Martin Isles-QPA notamment), le Comité Environnement est très inquiet du seuil déraisonnablement bas de concentration limite d'exposition des travailleurs à la silice respirable proposée par les experts du SCOEL (Scientific Committee For Occupational Exposure Limits) qui proposent 0,05 mg/m<sup>3</sup>.

### **Natura 2000**

La révision des 2 directives de 1979 et 1992 instaurant le réseau européen de protection de la biodiversité « Natura 2000 » n'est pas à l'ordre du jour, et les méthodes appliquées par les Etats membres pour appliquer ces directives sont différentes. Néanmoins, force est de constater que plus l'échéance de 2004 pour la désignation de périmètres s'approche, plus les inquiétudes des exploitants de carrières se font ressentir en matière de renouvellement, d'extension et de création d'autorisations d'exploiter. Aucune sécurité juridique n'est acquise pour l'exploitation d'une carrière dans les zones Natura 2000 qui doivent couvrir environ 13% du territoire de l'UE. Il s'agit là d'un enjeu fort de pérennité d'accès à la ressource.

### **Concours Européen de Réaménagement de Carrières de Granulats**

Pour cause de réforme statutaire et d'urgences réglementaires, les actions de communication du Comité Environnement de l'UEPG n'ont pas été aussi importantes qu'en 2001-2002. Le 4<sup>ème</sup> concours de réaménagement de carrières a été reporté d'une année, après une 3<sup>ème</sup> édition marquée en mai 2002 par une opération de relations publiques au Parlement européen de Bruxelles qui a déplacé près de 20 députés de différentes nationalités. A cette occasion, une brochure des carrières récompensées a été éditée à 3000 exemplaires.

### **Indicateurs de développement durable**

Le comité Environnement a concentré son action sur les 4 réunions du groupe de travail « Indicateurs du développement durable » institué et piloté par la DG Entreprise (JJ Woeldgen et P. Anciaux) pour les seules industries extractives non énergétiques. L'UEPG a fourni un effort très remarqué pour répondre à la première version du questionnaire mis au point auquel près de 500 carrières volontaires émanant de 5 associations membres de l'UEPG ont accepté de répondre.

Même si la méthodologie de l'enquête doit être encore améliorée, l'exercice a été apprécié par les entreprises qui y ont participé. Que les 4 membres représentant l'UEPG dans le groupe de travail soient ici vivement remerciés pour le temps qu'ils ont bien voulu y consacrer.

## Evolution structurelle de l' UEPG

Pendant la période statutaire allant de juin 2002 à juin 2003, Cipriano Gómez Carrión (Espagne) a assuré la Présidence de l'UEPG, tandis que Manfred Asamer (Autriche) et Terje Boe (Norvège) en ont été les Vice-Présidents. Jacques Grob (Suisse) en a été le Trésorier et Rafael Fernández Aller (Espagne) le Secrétaire Général.



Le comité exécutif de l'UEPG s'est réuni une fois à Paris le 15 novembre 2002.

Le Groupe Ad-hoc « Secrétariat Général Permanent de l'UEPG », chargé de travailler sur les nouveaux statuts de l'UEPG, sur le nouveau règlement interne de l'organisation et sur une proposition pour l'établissement d'un Secrétariat Général Permanent, s'est réuni à quatre reprises, une fois à Madrid le 10 juillet 2002, et trois fois à Bruxelles, les 29 août et 11 octobre 2002, et le 17 janvier 2003.

Les propositions du groupe Ad-Hoc ont été discutées et approuvées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Délégués qui s'est tenue à Bruxelles le 31 janvier 2003.

Lors de cette Assemblée Générale, Manfred Asamer (Autriche) a été nommé Président de l'UEPG pour la période 2003-2005, Antony Fell a été nommé Secrétaire Général Permanent, et Grégoire Poisson Conseiller en Affaires Européennes pour le Secrétariat Général Permanent.

L'organisation par portefeuille de l'UEPG s'est avérée efficace en aidant l'association à traiter à fond des questions ayant un impact sur notre industrie. Elle permet aux représentants des différentes associations membres d'être en contact direct avec les Institutions Européennes selon leur compétences respectives, et de tenir informés les autres Membres par l'intermédiaire du Secrétariat Général.

### **Nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur**

Lors de la dernière Assemblée Générale des Délégués qui s'est tenue à Bruxelles le 31 janvier 2003, l'UEPG a approuvé les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur, avec peu de réserves dans les deux cas.

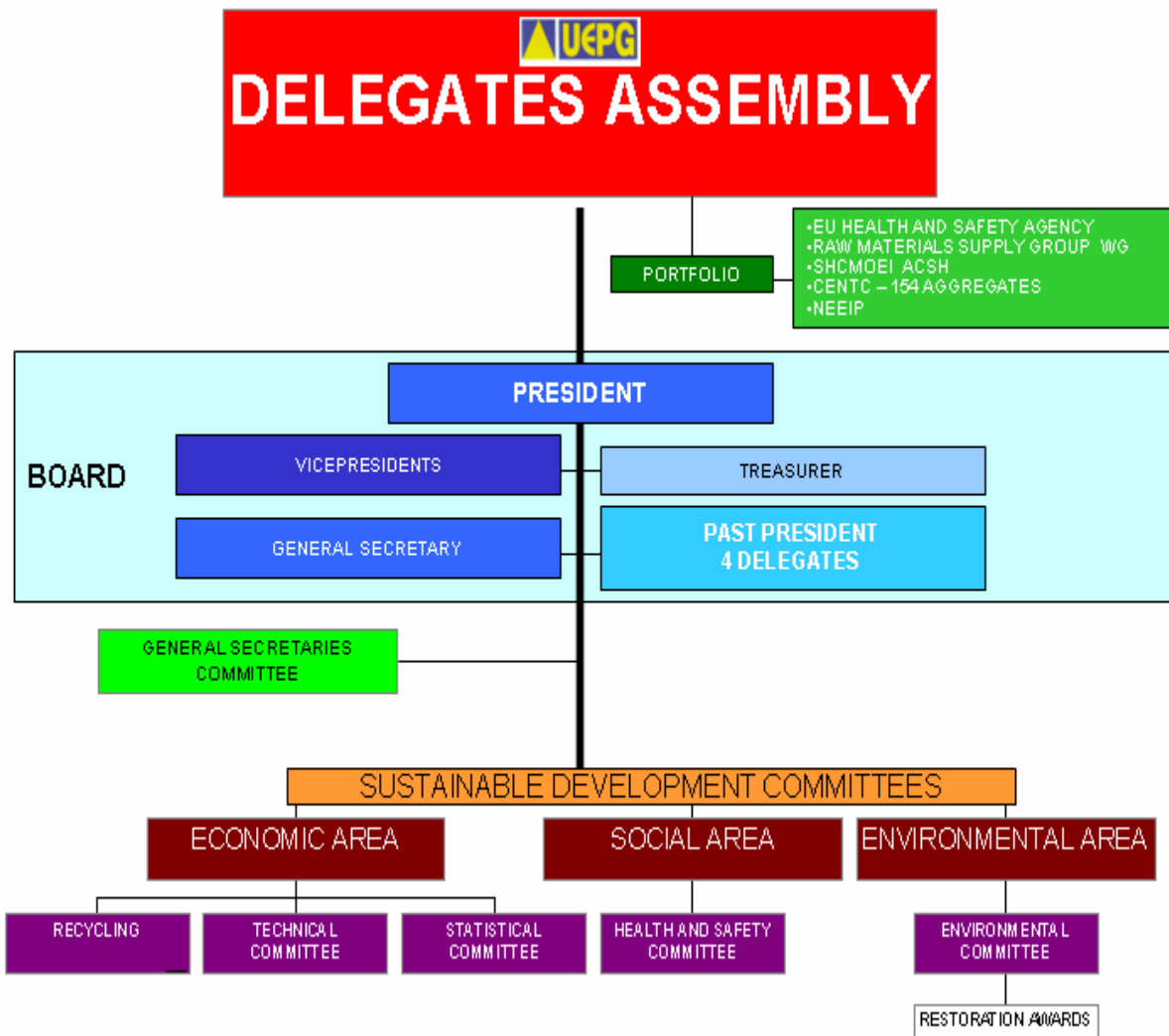
Après sept mois de travail (de juillet 2002 à janvier 2003) durant lesquels un certain nombre de propositions ont été élaborées par quatre membres du Groupe Ad-hoc et un membre du comité exécutif, la septième proposition concernant les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur a finalement été adoptée.

### **Les points principaux des nouveaux statuts de l'UEPG peuvent être résumés ainsi:**

- Le siège de l'Association est établi Rue d'Arlon 21, 1050 Bruxelles. (article 2)
- L'UEPG est une association internationale sans but lucratif et ne distribue pas de bénéfice financier à ses Membres.(article 4)
- Le statut de membre associé peut être demandé, dans certains cas précis, séparément et directement par les entreprises de l'industrie des granulats (article 7)
- Tous les membres de l'UEPG jouiront des mêmes droits sauf disposition contraire des présents statuts (article 8)
- Les objectifs de l'Association sont établis plus clairement, ainsi que le rôle de l'Assemblée des Délégués, le pouvoir du Conseil d'Administration et les responsabilités du Secrétaire Général (articles 4,14,20 et 24)
- L'Assemblée Générale élit un Président, au moins deux vice-présidents et un trésorier pour une période de deux ans (article 15)
- Les décisions de l'Assemblée Générale sont de préférence adoptées par consensus sauf si un des membres votant demande de procéder à un vote. Dans ce cas un vote sera organisé sur le point débattu (article 18)
- Le Conseil d'Administration est composé de cinq membres du bureau et de quatre autres administrateurs (article 19)
- L'Assemblée Générale désigne un Secrétaire Général permanent (article 24)

**Les points principaux du nouveau règlement peuvent être résumés comme suit:**

- Les cotisations annuelles seront calculées selon le système CEN (article 4)
- Deux groupes « contributions » distincts sont établis en fonction de la production de granulats des pays représentés, selon qu'elle soit classée « haute » ou « basse ». Les groupes sont appelés respectivement Groupe « Haute » contribution et Groupe « Basse » contribution (article 4)
- Le Groupe « Haute » contribution ne doit à aucun moment dépasser 50% du total des votes (article 4)
- Des exceptions sont possibles, sur une base temporaire, pour quelques associations membres (article 4)
- Les transactions financières sont définies afin de permettre au Secrétaire Général de travailler efficacement (article 22-27)



## Secrétariat Général

Le Secrétariat Général concentre son travail sur cinq priorités: la veille réglementaire active, la communication avec les membres, les réunions avec la Commission Européenne et le Parlement Européen, la promotion de l'image de l'industrie des granulats, le fonctionnement et la gestion générale de l'UEPG.

### Veille Réglementaire active

La première priorité a été l'identification le plus en amont possible des initiatives et projets de directives européennes susceptibles d'avoir un impact sur les activités présentes ou futures des membres de l'UEPG. L'objectif principal est d'assurer que les membres puissent bénéficier d'un accès continu aux ressources minérales.

Une matrice répertoriant les questions les plus importantes a été élaborée. Cette démarche a permis à l'UEPG de débiter un dialogue avec des décideurs européens sur ces questions, et en particulier sur une étude commandée par la Commission Européenne concernant la gestion des ressources minérales en Europe.

### **Communication avec les Membres**

Le deuxième priorité a été de maintenir une communication efficace et régulière avec les membres. Le Secrétariat Général s'efforce de filtrer l'information plutôt que d'envoyer des informations à l'état brut, et envoie des résumés et des analyses concises afin de faire gagner du temps aux membres et de leur apporter de la valeur ajoutée.

Grâce à l'aide de l'association nationale espagnole ANEFA, l'adresse email du Secrétariat Général (secretariat @uepg.org) a pu être mise en place. De plus, le site Internet de l'UEPG va être remodelé afin de répondre le mieux possible aux besoins des membres.

Le Secrétariat Général souhaite, chaque fois que l'occasion se présente, expliquer ses priorités et ses activités aux associations membres et surtout de les écouter pour connaître leurs attentes et leurs préoccupations. Le Secrétariat a pu par exemple effectuer un voyage d'étude en France et visiter des carrières représentatives du secteur, faire une présentation lors de l'Assemblée annuelle de l'association britannique, ou encore visiter des sites en Slovaquie dans le cadre l'adhésion possible à l'UEPG de certaines associations nationales de producteurs de granulats en Europe de l'Est

Le Secrétariat Général a aussi présenté des compte-rendus de ses activités aux comités de l'UEPG. Il est prévu de maintenir et de multiplier les contacts avec les membres au cours des douze prochains mois, en tenant compte des besoins distincts dus à la taille variable des associations nationales et à leur pays d'origine.

### **Réunions avec la Commission Européenne et le Parlement Européen**

La troisième priorité est d'assurer que les prises de position et les opinions de l'UEPG soient prises en compte par les décideurs européens. Ceci est favorisé par l'organisation de réunions à haut niveau avec la Commission Européenne, en particulier avec les Directions Générales Entreprise, Environnement et Emploi, et des Membres du Parlement Européen. Des « Position papers » ont été élaborés sur des questions majeures telles que la gestion des déchets issus de l'industrie extractive ou les Indicateurs de Développement Durable.

### **Promotion de l'image de l'industrie des granulats**

La quatrième priorité est de promouvoir l'image et la réputation de l'industrie européenne des granulats en assurant la représentation de l'UEPG au sein de conférences européennes et internationales, et en développant des opérations de relations publiques.

L'UEPG a par exemple été très présente lors de la conférence sur la responsabilité sociétale et environnementale, organisée par la Fondation Européenne des Minéraux en janvier 2003. A cette occasion, l'industrie européenne des granulats a su promouvoir ses actions à travers les interventions des associations française, allemande et britannique, devant des représentants des Directions Générales Entreprise, Emploi et Environnement de la Commission Européenne, et du député européen Rapporteur sur la Responsabilité Sociétale.

Le Secrétariat Général Permanent exploite les brochures, CD-Roms et vidéos envoyés régulièrement par les associations membres. Cet ensemble exceptionnel permet la collecte de renseignements à jour sur l'industrie, qui sont systématiquement présentés aux représentants des Institutions Européennes lors de réunions se tenant dans nos bureaux.

L'UEPG se tient à la disposition des décideurs européens pour leur présenter la manière dont ses membres conçoivent, réagissent et traitent des questions spécifiques. Des réunions ont par exemple été organisées sur la taxe « Granulats » au Royaume-Uni ou encore sur les Indicateurs de Développement Durable, afin d'informer les décideurs européens et de les sensibiliser.

Le Secrétariat Général a récemment reçu l'autorisation de gérer le site Internet de l'UEPG ([www.uepg.org](http://www.uepg.org)) et présentera prochainement des propositions aux membres pour optimiser son utilité.

Les objectifs concernant la promotion d'image sont le développement et la maintenance du site Internet, l'organisation et la coordination de visites de carrières par des décideurs européens, et la préparation du prochain Concours Européen de Réaménagement de Carrières de Granulats, en suivant les recommandations du Comité Environnement.

### **Fonctionnement et gestion générale de l'UEPG**

La cinquième priorité du Secrétariat Général est de veiller au bon fonctionnement et à la gestion générale de l'UEPG. Son rôle est par exemple d'assurer l'organisation pratique des activités du Conseil d'Administration et des différents comités, ou de développer des contacts avec des associations dans les pays futurs membres de l'Union Européenne.

Durant les trois premiers mois d'activité, les efforts se sont concentrés sur la création à Bruxelles du bureau du Secrétariat Général Permanent, et sur la coordination des réunions UEPG avec nos collègues italiens et suisses.

Le projet de statuts de l'UEPG a été préparé par un cabinet d'avocat belge. Il est revu actuellement par les services du Ministère de la Justice belge. La nomination des Membres du Conseil d'Administration est achevée tandis qu'un accord général sur le futur mode de fonctionnement de l'UEPG a été trouvé.

Le Secrétariat Général a été invité à reprendre les activités de secrétariat des Comités Environnement, Recyclage et Statistiques, précédemment assurées par les associations française et espagnole.

Le Secrétariat Général Permanent de l'UEPG, composé d'Antony Fell et de Grégoire Poisson, est situé Rue d'Arlon 21, 1050 Bruxelles, à deux pas du service de la Commission Européenne responsable des granulats, et à quelques mètres du Parlement Européen. Cette situation stratégique va permettre aux Membres de l'UEPG de construire une collaboration encore plus étroite avec les décideurs européens.

## MEMBRES DE L'UEPG

### Allemagne

Bundesverband der Deutschen Kies- und Sandindustrie e.V.

Düsseldorfer Straße, 50

D- 47051 Duisburg

Phone: + 49203 / 9 92 39 32

Fax: + 49203 / 9 92 39 99

E-Mail: [hans-peter.braus@baustoffverbaende.de](mailto:hans-peter.braus@baustoffverbaende.de)

Website : [www.bks-info.de](http://www.bks-info.de)

Deutscher Gesteinsverband e. V

(Postfach 510665 - 50942 Köln)

Annastr. 67-71

D-50968 Köln

Phone: + 49 221 / 93 46 74- 60

Fax: Int 49 221 / 93 46 74 - 64

E-Mail: [info@gesteinsverband.de](mailto:info@gesteinsverband.de)

<http://www.gesteinsverband.de>

### Autriche

Fachverband der Stein- und keramischen Industrie Österreich

Wiedner Hauptstraße 63

A-1045 Wien

Phone: + 43 1 5 01 05 35 31

Fax: + 43 1 5 05 62 40

E-Mail: [steine@wko.at](mailto:steine@wko.at)

Website: [www.baustoffindustrie.at](http://www.baustoffindustrie.at)

### Belgique

FEDIEX SCRL

Fédération des Industries Extractives et Transformatrices de Roches non Combustibles

61 Rue du Trône

B-1050 Bruxelles

Phone: + 32 2 511 61 73

Fax: + 32 2 511 12 84

E-Mail: [fediex@fediex.be](mailto:fediex@fediex.be)

## Danemark

Association of Danish Stone and Gravel Industries  
Dansk Industrie  
DK-1787 Copenhagen V  
Phone: + 45 33 77 33 77  
Fax: + 45 33 77 39 80  
E-Mail: [jkn@di.dk](mailto:jkn@di.dk)

## Espagne

ANEFA- Asociación Nacional Española de Fabricantes de Áridos  
Travesía de Téllez, 4 Entreplanta Izquierda.  
E-28007 Madrid  
Phone: + 3491 / 502 14 17  
Fax: + 3491 /433 91 55  
E-Mail: [anefa@aridos.org](mailto:anefa@aridos.org)  
[Website : www.aridos.org](http://www.aridos.org)

## Finlande

Central Association of Earth Moving Contractors in Finland (SML)  
Asemapäällikönkatu 12 B  
FIN-00520 Helsinki  
Phone: + 358 9 22 90 23 0  
Fax: + 358 9 22 90 23 33  
E-Mail: [tuomo.laitinen@sml.fi](mailto:tuomo.laitinen@sml.fi)  
Website: [www.sml.fi](http://www.sml.fi)

## France

Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG)  
3 rue Alfred Roll  
75849 Paris Cedex 17  
Phone: + 33 1 44 01 47 01  
Fax: + 33 1 46 22 59 74

Email : [unpg@unicem.fr](mailto:unpg@unicem.fr)  
Website : [www.unicem.org](http://www.unicem.org)

## **Irlande**

Irish Concrete Federation  
8 Newlands Business Park, Naas Road  
Clondalkin Dublin 22  
Phone: + 353 1 4 64 00 82  
Fax: + 353 1 4 64 00 87  
E-Mail: [john.maguire@irishconcrete.ie](mailto:john.maguire@irishconcrete.ie)  
<http://www.concreteireland.org>

## **Italie**

ANEPLA Associazione Nazionale Estrattori Produttori Lapidei ed Affini  
Via Pantano 2  
I-20122 Milano  
Phone: + 392 / 86 46 60 03  
Fax: + 392 / 86 46 55 33  
E-Mail: [anepla@tin.it](mailto:anepla@tin.it)  
Website : [www.anepla.it](http://www.anepla.it)

## **Norvège**

Pukk- og grusleverandorenes landsforening (PGL)  
The Norwegian Aggregates Producers Association  
Essendropsgt. 3/Postboks 5487 Majorstua  
N-0305 Oslo  
Phone: + 47 / 23 08 77 85/87  
Fax: + 47 / 23 08 78 94  
E-mail: [pgl@pgl.no](mailto:pgl@pgl.no)  
Website: <http://www.pgl.no>

## **Pays Bas**

Stichting Grind  
PO Box 5080  
NL-6097 ZH Heel  
Phone: + 31475 / 57 33 33  
Fax: + 31475 / 57 28 15  
E.mail: [hans.vandezande@panheelgroep.nl](mailto:hans.vandezande@panheelgroep.nl)

## Portugal

Associação Portuguesa da Indústria Mineral  
Av. Manuel Da Maia 44-4º DTO  
P-1000 203 Lisbon  
Phone: + 35121/ 8 49 92 25  
Fax: + 35121/ 8 49 72 33  
E.mail: [apimineral@ip.pt](mailto:apimineral@ip.pt)

## Royaume-Uni

Quarry Products Association  
156 Buckingham Palace Road  
London SW1 9TR  
Phone: + 44 207/ 7 30 81 94  
Fax: + 44 207/ 7 30 43 55  
E-mail: [info@qpa.org](mailto:info@qpa.org)  
Website: [www.qpa.org](http://www.qpa.org)

## Suède

Swedish Aggregates Producers Association  
Box 703  
182 17 Danderyd  
Phone: + 468 / 56 41 02 25  
Fax: + 468 / 56 41 02 39  
E-Mail: [lars.hultkvist@sbmi.org](mailto:lars.hultkvist@sbmi.org)  
Website: [www.sbmi.org](http://www.sbmi.org)

## Suisse

Fachverband der Schweizerischen Kies- und Betonindustrie (FSKB)  
Bubenbergrplatz 9 / Postfach  
3001 Bern  
Switzerland  
Tel: +41 31 326 26 26  
Fax: +41 31 326 26 29  
E-mail: [info@fskb.ch](mailto:info@fskb.ch)  
Website: [www.fskb.ch](http://www.fskb.ch)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UEPG

- **Manfred ASAMER, Président**

Directeur Général  
ASAMER & HUFNAGL  
Kies- und Betonwerke GmbH  
Unterthalhamstr. 2  
4694 Ohlsdorf  
Austria  
Tel. + 43 7612/ 799-0  
Fax: + 43 7612/ 799-577  
E-mail: [m.asamer@asamer.at](mailto:m.asamer@asamer.at)  
Homepage : [www.asamer.at](http://www.asamer.at)

- **Charles de LIEDEKERKE, Premier Vice Président**

Vice President Exécutif  
Division Granulats et Béton  
LAFARGE SA  
61 r Belles Feuilles BP 40 75782 Paris Cedex 16  
France  
Tel: + 33 1 44 34 11 63  
Fax: +33 1 44 34 12 00  
E-mail: [charles.deliedekerke@lafarge.com](mailto:charles.deliedekerke@lafarge.com)  
Homepage: [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)

- **Michael SCHULZ, Second Vice Président**

Membre du Conseil d'Administration  
HÜLSKENS HOLDING GMBH & CO.KG  
Hulskensstrasse 4-6  
46483 Wesel  
Germany  
Tel: 00 49 281 204 0  
Fax: 00 49 281 204 454  
E-mail: [michael.schulz@huelskens.de](mailto:michael.schulz@huelskens.de)  
Homepage: [www.huelskens.de](http://www.huelskens.de)

• **Jacques GROB, Trésorier**

Président  
GROB KIES AG  
Kies Entsorgung u. Transporte  
Oberer Flooz  
9620 Lichtensteig- St. Gallen  
Switzerland  
Tel: +41 71 987 30 60  
Fax: +41 71 987 30 61  
Email: [j.grob@grobkies.ch](mailto:j.grob@grobkies.ch)  
Homepage : [www.grobkies.ch](http://www.grobkies.ch)

• **Cipriano GOMEZ CARRION, Ancien Président**

Président  
STEETLEY IBERIA, S.A.U.  
Anglo American Group  
Juan Esplandiú, 11-9º  
28007 MADRID  
Spain  
Phone: +34 912 120 600  
Fax: +34 912 120 602  
E-mail: [cgomez@steetley-iberia.com](mailto:cgomez@steetley-iberia.com)  
Homepage : [www.steetley-iberia.com](http://www.steetley-iberia.com)

• **Olivier BERTRAND**

Président Directeur Général  
CIMESCAUT  
Rue du Coucou 37  
7640 Antoing  
Belgium  
Tel: +32 6 9 44 67 50  
Fax : +32 69 44 67 89  
E-mail : [info@cimescaut.com](mailto:info@cimescaut.com)  
Homepage : [www.cimescaut.com](http://www.cimescaut.com)

• **Terje BOE**

FRANZEFOS PUKK AS-BONDKALL DEPT.  
P.O. Box 53  
1309 RUD  
Norway  
Phone: +47 67 15 20 05 / 47 91 62 05 33  
Fax: +47 67 15 20 31  
E-mail: [terje.boe@franzefoss.no](mailto:terje.boe@franzefoss.no)  
Homepage: [www.franzefoss.no](http://www.franzefoss.no)

• **Cirino MENDOLA**

Président  
ASSOCIAZIONE NAZIONALE ESTRATTORI PRODUTTORI LAPIDEI  
ED AFFINI (ANEPLA)  
Via Pantano, 2  
20122 Milano  
Italy  
Tel: +39 2 86466003  
Fax: +39 2 861346  
Email: [cirino.mendola@holcim.com](mailto:cirino.mendola@holcim.com)  
Homepage: [www.anepla.it](http://www.anepla.it)

• **Simon VAN der BYL**

Directeur Général  
QUARRY PRODUCTS ASSOCIATION (QPA)  
156 Buckingham Palace Road  
London  
SW1W 9TR  
UK  
Tel: +44 20 7730 8194  
Fax: +44 20 7730 4355  
E-mail: [vanderbyl@qpa.org](mailto:vanderbyl@qpa.org)  
Homepage: [www.qpa.org](http://www.qpa.org)

## COMITÉS de l'UEPG

### TECHNIQUE

Président	Peter VERHEUL	SBV, Pays-Bas
Vice Présidente	Jan BIDA	Association des Producteurs Suédois de Granulats, Suède
Secrétaire	Hans RIECHERS	Bundesverband der Deutschen Kies- und Sandindustrie e.V., Allemagne

### ENVIRONNEMENT

Président	Arnaud COLSON	Lafarge Granulats, France
Vice Présidente	Elisabeth GAMMELSAETER	Association de Producteurs Norvégiens de Granulats, Norvège
Secrétaire	Grégoire POISSON	Secrétariat Général de l'UEPG, Bruxelles

### RECYCLAGE

Président	Vincent BASUYAU	Union Nationale des Producteurs de Granulats, France
Secrétaire	Grégoire POISSON	Secrétariat Général de l'UEPG, Bruxelles

### SANTÉ & SÉCURITÉ

Président	Rafael FERNÁNDEZ ALLER	Asociación Nacional Española De Fabricantes De Áridos, Spain
Secrétaire	César LUACES	Asociación Nacional Española De Fabricantes De Áridos, Spain

### STATISTIQUE

Président	Hans Peter BRAUS	Bundesverband der Deutschen Kies- und Sandindustrie e.V., Germany
Secrétaire	Secrétariat Général	Secrétariat Général de l'UEPG, Bruxelles

## **PORTFOLIOS de l' UEPG**

<b>AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	Secrétariat Général
<b>RAW MATERIAL SUPPLY GROUP (RMSG)</b>	Arnaud Colson, Secrétariat Général
<b>RMSG / GROUPE DE TRAVAIL « INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE »</b>	Arnaud Colson, Michael Schulz, Martin Isles, Peter Tuschl, Secrétariat Général
<b>RMSG / GROUPE DE TRAVAIL « DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES »</b>	Ulrich Hahn
<b>RMSG / GROUPE DE TRAVAIL “ELARGISSEMENT”</b>	Manfred Asamer, Steffen Wiedenfeld, Secrétariat Général
<b>NEEIP</b>	Rafael Fernandez Aller, Arnaud Colson, Secrétariat Général
<b>CEN TC 154</b>	Hans Riechers
<b>LIAISON AVEC LES ASSOCIATIONS CONSOEURS DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE ET MINERALE</b>	Hans-Peter Braus, Simon Van der Byl, Secrétariat Général
<b>CONCOURS EUROPEEN DE REAMENAGEMENT DE CARRIERES DE GRANULATS</b>	Arnaud Colson, Martin Isles, Secrétariat Général